

Répression antisyndicale : ne rien laisser passer !

21 janvier 2022

Union
syndicale
Solidaires

Communiqué
Le 21 janvier 2022

Répression antisyndicale : ne rien laisser passer !

La répression antisyndicale ne connaît décidément aucune pause. Comme un jet continu, la violence patronale et gouvernementale ne connaît aucun temps mort contre les salarié-es, les chômeurs-euses, fonctionnaires, retraité-es, étudiant-es. Que ce soit à la Poste, à la RATP, à l'Éducation Nationale, à l'Office Public d'Habitat ou chez Amazon, le harcèlement et la répression constante ne cessent donc de s'abattre sur les militant-es syndicaux combattifs-ves. Les faits reprochés sont souvent inexistantes ou pire totalement légitimes car accomplis dans le cadre de mandats syndicaux, celles et ceux qui l'ouvrent pour dénoncer les injustices de traitement, salariales, les conditions de travail désastreuses sont la cible du patronat pour avoir osé lui résister. Tout ce qui se met en travers de la domination de la bourgeoisie et des profits des capitalistes doit être écarté. Et au-delà de l'acharnement des directions contre les militant-es syndicaux-ales, ce sont en réalité tous-tes les salarié-es qui sont visé-es et intimidé-es. Silence dans les rangs, sinon c'est la porte. Dans un contexte de chômage massif, cela porte.

Le monde du travail n'est pas un espace séparé de la société. C'est un fait social majeur qui ne saurait donc se tenir à l'écart des règles collectives et démocratiques qui le régissent. Il n'est pas l'espace du plus fort et de la loi de la jungle que voudraient la finance et le patronat. Certes la réalité de l'entreprise ou de l'administration, c'est une domination sans partage des puissants et le patronat peut compter sur le gouvernement et Macron pour ne pas être remise en cause, en détruisant les prud'hommes, laminant la médecine du travail, muselant l'inspection du travail pour empêcher l'arbitraire patronal. Mais la résistance s'organise pour qu'il soit mis un terme à ces comportements délictuels. Ils nous font la guerre, notre résistance doit être collective, unitaire et massive.

Face à l'arbitraire, ne cédonc jamais à l'intimidation. L'union syndicale Solidaires apporte son soutien plein et entier aux camarades réprimé-es du fait de leurs convictions et engagements syndicaux.

Aucun acte de répression ne doit être tu et rester impuni, alors rassemblons-nous, grévons et ne lâchons rien ! La solidarité est notre arme !

La répression antisyndicale ne connaît décidément aucune pause. Comme un jet continu, la violence patronale et gouvernementale ne connaît aucun temps mort contre les salarié-es, les chômeurs-euses, fonctionnaires, retraité-es, étudiant-es. Que ce soit à la Poste, à la RATP, à l'Éducation Nationale, à l'Office Public d'Habitat ou chez Amazon, le harcèlement et la répression constante ne cessent donc de s'abattre sur les militant-es syndicaux combattifs-ves.

Les faits reprochés sont souvent inexistantes ou pire totalement légitimes car accomplis dans le cadre de mandats syndicaux, celles et ceux qui l'ouvrent pour dénoncer les injustices de traitement, salariales, les conditions de travail désastreuses sont la cible du patronat pour avoir osé lui résister. Tout ce qui se met en travers de la domination de la bourgeoisie et des profits des capitalistes doit être écarté. Et au-delà de l'acharnement des directions contre les militant-es syndicaux-ales, ce sont en réalité tous-tes les salarié-es qui sont visé-es et intimidé-es. Silence dans les rangs, sinon c'est la porte. Dans un contexte de chômage massif, cela porte.

Le monde du travail n'est pas un espace séparé de la société. C'est un fait social majeur qui ne saurait donc se tenir à l'écart des règles collectives et démocratiques qui le régissent. Il n'est pas l'espace du plus

fort et de la loi de la jungle que voudraient la finance et le patronat. Certes la réalité de l'entreprise ou de l'administration, c'est une domination sans partage des puissants et le patronat peut compter sur le gouvernement et Macron pour ne pas être remise en cause, en détruisant les prud'hommes, laminant la médecine du travail, muselant l'inspection du travail pour empêcher l'arbitraire patronal. Mais la résistance s'organise pour qu'il soit mis un terme à ces comportements délictuels. Ils nous font la guerre, notre résistance doit être collective, unitaire et massive.

Face à l'arbitraire, ne cédon jamais à l'intimidation. L'union syndicale Solidaires apporte son soutien plein et entier aux camarades réprimé-es du fait de leurs convictions et engagements syndicaux.

Aucun acte de répression ne doit être tu et rester impuni, alors rassemblons-nous, grévons et ne lâchons rien ! La solidarité est notre arme !

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Repression-antisyndicale-ne-rien-laisser-passer>